

La loi Travail fragilise vos droits, la FGTA-FO les défend



La FGTA-FO regroupe les syndicats FO de 6 secteurs dont l'hôtellerie-restauration qui recense plus d'1 million de salariés. La fédération FO, apolitique et indépendante, est représentée sur l'ensemble du territoire par des hommes et des femmes issus du secteur (restauration rapide, collective, plein air, hôtels, cafés, restaurants et cafétérias).

Pour toujours plus de proximité, 104 structures départementales (UD) sont à votre disposition dans toute la France.

La FGTA-FO est tournée vers l'avenir avec pour ambition d'agir pour les salariés au cœur des mutations que connaît le monde du travail.

NOUVEAU :

des offres à prix CE !

En adhérant à la FGTA-FO vous bénéficierez d'offres avantageuses sur un vaste choix de sorties (ciné, théâtre, concerts...), de loisirs, de voyages. etc.



En devenant adhérent :

- **Vous êtes écouté et respecté face aux employeurs** et contribuez à l'amélioration des salaires et des conditions de travail.
- **Vous êtes formé** et avez les moyens de vous défendre.
- **Vous êtes accompagné** juridiquement.
- **Vous appartenez** à un syndicat intransigeant dans la défense de vos droits.

Nos priorités

- Le pouvoir d'achat et les salaires.
- Les conditions de travail : santé et pénibilité.
- Le travail dans la dignité pour tous.
- L'égalité femmes-hommes.
- La protection sociale collective.
- La formation pour tous tout au long de la vie.

FO 
FGTA
Agir au cœur du changement



Quelle condition ? Quel risque ? Quel coût ?

- Seule condition : être salarié (actif, chômeur ou retraité).
- Il n'y a aucun risque à se syndiquer.
Les fichiers d'adhérents sont confidentiels.
- Le syndicat se finance principalement par les cotisations des adhérents. Renforcez l'adhésion, c'est renforcer l'indépendance du syndicat.

Le coût de l'adhésion : de 6 € à 14 € par mois selon la qualification et le salaire.

Déductible des impôts pour 66 % de sa valeur.

Comment faire pour adhérer ?

- Si vous avez un syndicat FO dans votre entreprise, contactez votre représentant FO, sinon appelez la FGTA-FO au 01 86 90 43 60.
- Adhérer en ligne. Après réception du paiement et traitement de l'adhésion, vous recevrez votre carte d'adhérent FO.
- Vous pouvez également télécharger le bulletin de demande d'adhésion sur notre site www.hcr-fo.fr et nous le renvoyer par courrier ou par mail.

**Plus d'infos : www.fgtafo.fr - espace adhérent
ou www.hcr-fo.fr**

Besoin d'infos



Nabil Azzouz

Secrétaire fédéral Hôtellerie Restauration

01 86 90 43 60

nabil.azzouz@fgta-fo.org

Une équipe à votre écoute, issue des secteurs partout en France



www.fgtafo.fr  [@fgta.forceouvriere](https://www.facebook.com/fgta.forceouvriere)